

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE RÔLE DES ONG EN HAÏTI
« LES ONG EN HAÏTI : ENTRE LE BIEN ET LE MAL »

COMPTE RENDU DU COLLOQUE

15 juin 2012 à Montréal
Hôtel Plaza Holiday Inn
420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC

Préparé par :
Noémie Carrière
Elena Choquette
Marie Michèle Grenon



OBSERVATOIRE CANADIEN SUR LES CRISES ET L'ACTION HUMANITAIRE

Table des matières

MOTS D'INTRODUCTION	3
Mme Nancy Roc	3
M. Justin Viard	3
M. Daniel Supplice	4
M. Frantz Liautaud	5
Mme Josépha Raymond Gauthier	5
Mme Nancy Roc	6
M. Laurent Lamothe	7
PRÉSENTATIONS	8
M. Daniel Holly	8
M. Jean-William Pape	10
M. François Audet	13
M. Gabriel Timothé	14
Mme Katleen Felix	16
M. Paul Latortue	16
M. Frédéric Boisrond	18
M. Stéphane Pallage	19
PÉRIODE DE QUESTIONS	20
Question 1	20
Question 2a	21
Question 2b	21
Question 3	22
Question 4	22
TABLE RONDE	22
CLÔTURE DU COLLOQUE	26
Mme Bernice Clément	26
M. Daniel Supplice	26
M. Samuel Pierre	26

Compte rendu du colloque international sur les ONG en Haïti
--

Mot de la Fondatrice et PDG d'Incas Productions Inc.***Mme Nancy Roc***

La problématique autour du rôle des ONG en Haïti est un sujet épineux qui n'est pas souvent abordé. Il n'a jamais fait l'objet tel colloque. Cet évènement est d'autant plus unique que c'est la première fois que le sujet est ouvert au public, car souvent les ONG font le point entre elles et souvent sans les Haïtiens.

Accueillons d'abord le Consul Général d'Haïti à Montréal

Présentation des officiels

Mot du Consul Général d'Haïti à Montréal***M. Justin Viard***

La finance et le progressiste sont compatibles pour lui. Il devient professeur du droit des affaires, à la lumière de son parcours dans le domaine des banques et du droit. Son parcours en dit long sur son engagement communautaire. Il a accepté de servir son pays, au moment où on parle de reconstruction.

Après avoir présenté des remerciements généreux, M. Viard souligne qu'il s'agit du premier colloque sur le rôle des ONG en Haïti, une Haïti libre et prospère, qu'il espère voir renaître de ses cendres. La question du rôle des ONG en Haïti est fondamentale pour la reconstruction du pays.

Depuis le séisme, il y a eu une augmentation du nombre des ONG sur le terrain haïtien. Les discussions qui auront lieu lors du colloque alimenteront une dynamique et favoriseront la meilleure compréhension des défis auxquels Haïti fait face. Il va permettre d'alimenter une dynamique entre l'État d'Haïti et les ONG sur son terrain.

Des efforts considérables ont été entrepris par le gouvernement pour attirer en Haïti des investissements étrangers et changer l'image du pays à l'étranger. Un colloque international sur le droit commercial doit se tenir à Port-au-Prince, d'autres évènements du genre devront avoir lieu sur son territoire.

Les efforts de la reconstruction de l'État doivent être associés à l'identification des causes de la fragilité de l'État pour être à même de reconstituer un État plus fort.

Il souhaite que la communauté internationale reste vigilante quant aux causes environnementales, sociales et économiques qui ont aggravé la crise en Haïti.

Il faut contribuer au renforcement de l'État, ce qui ne sera ni linéaire, ni facile. Les buts normatifs à atteindre sont souvent redéfinis et changés au fur et à mesure que progresse le développement humain ou la sécurité humaine en Haïti. Les évolutions et les défis du monde contemporain ont des implications profondes sur les pays tels qu'Haïti; c'est pourquoi le renforcement de l'État doit être endogène et spécifique au contexte. Il exhorte les invités à mettre à profit ces rencontres pour débattre de façon prospective et constructive à la manière dont on peut améliorer la coordination du travail des ONG sur le terrain.

Remerciements.

Mot du Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger

M. Daniel Supplice

Cette thématique témoigne d'une volonté de réfléchir à une question importante. C'est les faiblesses de l'État qui expliquent la présence des ONG en Haïti, il faut poser les bases d'un renouveau,

Changement de paradigme des relations citoyens-État-société civile avec nos partenaires de la communauté internationale.

Le manque de résultats des ONG, trop occupées par l'action humanitaire, dont l'objectif est de sauver des vies. Comment faciliter le développement des institutions, sur une base économique viable?

Renforcement et développement de la fonction publique : priorité du présent premier ministre.

La reconquête de la confiance des partenaires se fera progressivement. Il est confiant qu'elle se fera dans l'ordre.

Haïti a besoin de sa diaspora pour se reconstruire. Une des causes de la fragilité de l'État, c'est l'état très instable du statut de la société civile. Il faut réduire le rôle des ONG en Haïti pour redonner plus de pouvoir à l'État d'Haïti. Il faut apprendre du passé (il est historien de passion, sociologue de formation). Il faut dire merci aux humanitaires, aux vrais humanitaires.

M. Supplice espère qu'une identification des causes du malheur d'Haïti sera faite afin d'améliorer la situation, d'aller vers un monde nouveau. Comment l'État et la société civile prévoient la transition vers une situation stable ? La question reste en suspens et représente un chantier en cours. C'est par le renforcement des capacités de l'État que l'on parviendra à diminuer l'importance et le rôle joué par les ONG. Il faut effectuer une reconquête progressive de la confiance des partenaires, adopter de nouvelles approches au niveau des rapports, effectuer un remodelage de *new branding* d'Haïti. La tâche sera ardue, il faudra faire des sacrifices, par tous et pour tous. La faiblesse d'un État amène une instabilité politique

récurrente. Il faut se demander en quoi nos actions aident au renforcement d'Haïti afin de changer le paradigme et d'aller vers ce qui doit être un effort collectif. Il faut apprendre du passé, ne pas jeter la pierre indument, remercier les ONG qui ont tendu la main et ont aidé honnêtement.

Mot de l'Ambassadeur d'Haïti au Canada

M. Frantz Lioutaud

Arbitre et conciliateur.

Salutations aux représentants du gouvernement de la République.

Il souligne l'importance que le président de la République accorde au rôle des ONG en Haïti.

Le rôle des ONG en Haïti, entre le mal et le bien : thème troublant de ce colloque. Le rôle joué par les ONG dans le développement d'Haïti est un motif de constante préoccupation. Le rôle des ONG en Haïti pourra permettre au gouvernement de cerner la réalité des ONG et le rôle qu'elles devraient jouer dans la reconstruction de l'État d'Haïti. Dans le contexte actuel, ce colloque tombe à point nommé. Un motif constant de préoccupation, alimenté par ce livre : *Haïti, invasion des ONG*, de Sauveur Pierre Étienne et du Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement à Port-au-Prince, en Haïti. L'ouvrage tient lieu de référence.

Le colloque va être débattu sous tous les angles. Il en sortira à coup sûr un éclairage nouveau sur les myriades d'ONG installées en Haïti. Les ONG disposent de puissants moyens financiers et de ressources humaines importantes. Elles sont à même d'avoir beaucoup de pouvoir. Elles présentent néanmoins un grave défaut d'articulation. Le gouvernement, de concert avec d'autres instances, travaille à la restauration d'un État de droit, en passant par le processus de normalisation institutionnelle. Par un partenariat public/privé, les ONG pourront contribuer efficacement au redressement de l'État d'Haïti. Bien, ou mal nécessaire? La diffusion des données aura pour effet de canaliser les énergies du gouvernement au profit des couches défavorisées de notre société. De fructueux échanges!

Mot de la Ministre de la Planification et de la Coopération Externe d'Haïti

Mme Josépha Raymond Gauthier

Les ONG dépendant directement de son ministère.

Elle est aujourd'hui accompagnée de deux membres de son ministère.

Implication au niveau social, enseignement du catholicisme dans les bidonvilles. Chairman dans une compagnie importante d'Haïti.

En guise de rappel : l'une des missions légales de son ministère est d'assurer l'adéquation des interventions internes et externes soutenues par un partenariat public/privé. Les facteurs aggravants de la crise actuelle relèvent de causes externes.

La présence des ONG en Haïti n'est pas le simple fruit du hasard : plusieurs événements et catastrophes (cyclones, événements politiques, séisme) ont donné lieu à leur prolifération. Pour contrôler ce phénomène, l'État d'Haïti a mis sur pied un premier cadre légal et un décret qui modifie la loi régissant l'implantation et la coordination des ONG, conjointement avec le ministère de l'Intérieur et de l'Extérieur.

Le ministère de la Planification et de la Coopération Externe n'est pas le seul qui gère les interventions des ONG, il autorise d'abord le fonctionnement des opérations.

L'État haïtien a mis en place des mécanismes de coordination et de synchronisation dans chaque département pour concerter et d'harmoniser les actions des ONG.

459 institutions avaient reçu le statut d'ONG avant le séisme.

595 ONG sont aujourd'hui reconnues par l'État, c'est-à-dire que 595 ONG ont soumis leur rapport d'activité à l'État haïtien. Les dépenses des ONG représentent près de la moitié du budget annuel de l'État. Les avantages fiscaux octroyés par Haïti aux ONG représentaient avant le séisme plus de 45 millions \$US. En 2011, ce montant était en nette augmentation (114 millions \$US).

Il revient à Haïti la responsabilité de réguler les relations privé/public.

Une présence trop importante d'ONG mine la confiance de la population locale, envers les leaders locaux. Le tout résulte d'une trop confiance mise entre les mains des ONG. Le gouvernement promet de travailler au renforcement des relations avec les ONG dans un cadre du respect des lois en vigueur.

Mot de la Fondatrice et PDG d'Incas Productions Inc.

Mme Nancy Roc

Problématique cruciale pour Haïti. Les Québécois ont fait la preuve de la plus grande générosité. Toutefois, les Québécois sont en droit de poser la question : où l'argent est-il allé?

Pourquoi Haïti représente-t-il « un des plus grands désastres de l'histoire de l'humanitaire » selon l'ONU?

Même Bill Clinton et Michel Martelly reconnaissent le retard pris dans l'investissement de l'argent récolté lors des levées de fonds.

Beaucoup d'ONG ont leur chasse gardée. L'humanitaire est nécessaire, mais ne peut servir qu'aux situations d'urgence, en aucun cas à la reconstruction du pays. La grande majorité des

acteurs haïtiens est laissée de côté. Les réunions décisionnelles des ONG se déroulent en huis clos et les Haïtiens n'y sont pas représentés. La collaboration avec les acteurs locaux est écartée.

Selon un rapport indépendant, 80% des ONG ont refusé de rendre publics leurs rapports d'activité ou simplement rendre des comptes.

Il est aussi vrai que seul 1% de l'argent destiné aux Haïtiens est parvenu à l'État d'Haïti. 0,06% de tout l'argent destiné à la population haïtienne est resté en Haïti, le reste étant retourné dans les pays donateurs.

Le gouvernement d'Haïti est celui qu'on accuse de corruption. On peut plutôt parler de colonialisme humanitaire des puissances étrangères en Haïti. Comment s'étonner que, depuis 1986, Haïti se soit appauvrie, alors que c'est elle qui a reçu le plus d'aide depuis ce jour? Il s'avère que l'aide est formatée par les donateurs, et pour les donateurs à des fins de pures présentations.

Il faut aujourd'hui aborder toutes les questions et chercher des pistes de solution, chercher une meilleure collaboration entre les acteurs. Nous ne sommes pas ici pour faire le procès des ONG, mais pour officialiser un nouveau virage. Il est dommage que les ONG canadiennes et québécoises ne soient pas aussi nombreuses aujourd'hui qu'on aurait pu le désirer.

On aura aussi aujourd'hui l'occasion de découvrir des gens très courageux d'ONG haïtiennes qui ne reçoivent pas le financement des autres, mais qui savent pourtant mieux soupeser les besoins de la population haïtienne. Les ONG haïtiennes connaissent les véritables besoins à long terme des Haïtiens. Le colloque devra être un catalyseur pour le changement pour faire appel aux bailleurs de fonds pour améliorer l'aide au développement en Haïti.

Haïti ne doit plus être une République des ONG, et cette transition doit se faire avec la participation de tous, d'une aide coordonnée et planifiée. Nous publierons un e-book sur le rôle des ONG en Haïti et les actes du colloque seront publiés sur le site de Incas productions.

Pour reconstruire le pays, il faut reconstruire l'État, nous ne pouvons plus compter que sur l'aide étrangère. Nous avons certainement confondu urgence et précipitations, il faut allier réflexion et action.

Message officiel du Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, son Excellence Laurent Lamothe, depuis Washington, enregistré aujourd'hui.

Il apprécie la solidarité des ONG. Elles ont aidé à lutter contre la pauvreté extrême et l'exclusion sociale. Il s'avère pourtant que l'apport des ONG peut être néfaste et contreproductif, en ce qu'il provoque l'affaiblissement de la capacité du gouvernement à faire face à ses responsabilités. Son gouvernement aimerait encourager la communauté internationale à revoir ses responsabilités. La meilleure formule est de canaliser l'argent directement vers le gouvernement, notamment pour la construction d'hôpitaux.

Il est important de souligner la nécessité de faire un inventaire complet des ONG pour évaluer leur travail. Pour ce faire, nous avons mis en place une réforme sur la coordination des ONG. Elles doivent faire preuve d'une plus grande transparence.

« Solidarité cachée ne profite jamais ». Il invite tous les acteurs à faire confiance au gouvernement Lamothe. Les choses vont bien, le climat politique est plus sûr, la situation économique plus calme. Nous travaillons d'arrachepied, nuit et jour, pour mettre Haïti sur les rails du développement durable. Nous serons au rendez-vous de l'histoire.

Présentation de M. Daniel Holly, professeur titulaire au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

«Les ONG et l'ordre mondial»

La présentation se déroule en trois points :

1. Les ONG comme nécessité secrétées par la mise en place d'un ordre mondial
2. Les ONG comme agents de formatage de la société mondiale
3. Haïti et les nouvelles directions que prendraient les activités des ONG en Haïti.

1. Il faut comprendre que les ONG sont d'origine caritative.

Elles sont l'institutionnalisation de quelque chose qui est notre capacité à s'émouvoir face à la pauvreté du monde, à la souffrance. C'est donc la façon de M. Holly de poser le problème de l'articulation entre les ONG et gouvernement. Les premières ONG apparaissent au moment de la seconde révolution industrielle, qui ont fait souffrir plusieurs. La situation de la classe ouvrière anglaise telle qu'exposée dans le livre d'Engels, montre bien la misère générée par la seconde révolution industrielle. Le point d'origine des ONG est donc cette la relation à la misère.

L'ordre du monde inclut dans son projet l'asservissement d'autres régions du monde. On en trouve l'expression dans le partage de l'Afrique, de l'Asie, alors que les Européens s'apprêtaient notamment à se partager la Chine. Cet ordre du monde se construit sur la base de rapports de domination, à l'extérieur de l'Europe et de l'Amérique du Nord, suivant en ce sens le mouvement capitaliste générateur de misère, sur fond d'exploitation des régions incorporées à l'ordre mondial.

Les activités des ONG ont une signification importante; elles ressemblent aux activités des bons prêtres catholiques à l'époque de *Germinal* d'Émile Zola. Leurs activités caritatives transmettaient ce message : « acceptez votre sort et vous serez récompensé ». Il s'agit pour elles de faire en sorte que les masses soient tranquilles et ne se révoltent jamais.

Les humanitaires sont solidaires du sort des autres. « Tenez-vous tranquille, vous n'êtes pas seuls, vous faites partie de cet ordre mondial. Nous sommes des milliers à faire de l'action humanitaire, » cherche à exprimer l'action humanitaire. Et le message passe à travers elle. On ne veut pas diminuer la dimension caritative, mais on cherche à dégager un comportement sociologique. Au fond, la signification est celle-ci : « voyez cette solidarité active, que besoin est-il de remettre en question vos conditions de vie ? » Il ne faut pas oublier que les pays endettés sont ceux qui assurent le paiement des dettes.

2. Les ONG comme vecteurs de la domination, comme agents de formatage de la société mondiale.

C'est un phénomène sociologique : les ONG ont des coûts de fonctionnement, elles souhaitent bien paraître, pour, en quelque sorte, atteindre un niveau de prestige considérable afin de suppléer aux carences de leurs campagnes annuelles de financement. Elles prêtent service aux pays dispensateurs de l'aide au développement. Une grande partie de ces ONG en font un métier, louent leurs services aux pays donateurs et deviennent des agents exécuteurs de projets non inoffensifs, qui sont conçus de façon à formater les sociétés où ces projets sont exécutés. Les « États fragiles », en sociologie politique, n'ont pas les moyens, ni humain ni financier, de voir à exécuter les tâches qui leur incombent. L'aide internationale contourne ainsi systématiquement l'État et fait exécuter ces tâches par les ONG; cette façon de faire crée un État par défaut. Dans ces cas, il n'y a pas d'État à proprement parler, car l'instance politique s'évanouit : les dirigeants font intervenir l'aide internationale et, négligeant leur rôle décisionnel, se transforment peu à peu en agents d'exécution de ces projets. On voit alors naître « l'État par défaut ».

La direction de l'ordre mondiale ne saurait s'improviser ; c'est la raison pour laquelle il existe cette structure envahissante dans les pays fragiles. Les premiers responsables de cette situation sont les dirigeants des États, qui par leur manque de gestion laissent s'installer faiblesse et inexistence de l'État au sens de la sociopolitique. En ce sens, la cause de la fragilité de l'État d'Haïti, c'est l'inexistence de structures nationales propices, autonomes, capables de responsabilité. Les ONG ne sont pas toutes dans cette situation, mais les plus importantes d'entre elles s'apparentent à des agences de notation, comme dans le domaine de la finance, en donnant des notes aux États, promouvant des idées conçues au sein des pays riches afin de généraliser et imposer la démocratie. Dans cet esprit, *Amnistie internationale* décerne des brevets du « respect des droits humains ». Certaines de ces ONG interviennent systématiquement en se faisant porteuses du message de l'importance des droits humains, comme les droits démocratiques. Pourtant, il a fallu des siècles pour que les droits humains progressent dans les pays riches; comment peut-on soudainement vouloir « l'ordre du monde » calqué sur les valeurs des pays riches, en comprimant le temps, pour obliger les pays pauvres ou carrément ruinés à mettre en place des structures démocratiques? Cette idée paraît peu rationnelle, car on sait pertinemment que les situations de pauvreté sont tellement importantes que la menace d'explosion de société est toujours imminente. Sachant cela, on devrait plutôt adopter l'initiative de calmer la fureur en se disant que, tôt ou tard, la prospérité arrivera.

3. Haïti et les nouvelles directions qu'y prendraient les activités des ONG.

Les décisions dont les effets se font sentir aujourd'hui ont été prises par les maîtres d'Haïti, soient les USA, le Canada et la France. Dès son arrivée au pouvoir, le président américain Barack Obama a décidé de revoir toute la structure de l'aide en Haïti. Le tremblement de terre fout en l'air la politique d'aide au développement en Haïti. On cherche dorénavant à canaliser l'aide pour faire en sorte que l'État haïtien soit capable de prendre en charge son propre programme économique et l'appliquer par le biais des ONG américaines. L'action des ONG, que M. Holly ne dénonce pas, ne cessera pas; il pense que, pour une longue période à venir, l'utilité de l'aide humanitaire pour Haïti est chose avérée. Cependant, l'époque de l'aide envahissante est révolue et il est venu le temps pour les Haïtiens d'agir en maîtres chez eux et de donner une direction à leur pays. Le pays a pour ce faire un atout en main, soit la nomination du nouveau Premier ministre. Reste à espérer que quelque chose en sortira.

Présentation M. Jean-William Pape, docteur en médecine du Weil Medical College de l'Université de Cornell et pionnier de la lutte contre le SIDA.

« Les Centres GHESKIO : un modèle d'ONG haïtienne au service de la nation »

En 1980, ils ont mis sur pied l'unité de recherche de Cornell sur le campus de l'Université d'État d'Haïti. Une salle de réhydratation vit le jour. Lors de sa création, à côté de chaque patient, il y avait soluté. Sur 100 enfants admis, plus de 40 mourraient. Grâce à l'action du staff du Centre, le taux de mortalité a chuté en bas d'un pour cent en moins d'un an. Entre 1965 et 2000, le nombre de patients admis passa de 7000 à 200 et ils ont pu ainsi fermer l'unité. Deux ans après l'implantation du centre, ils ont mis sur pied, avec le Ministère de la Santé, un programme de lutte contre la déshydratation. Dans chaque hôpital public, ils ont formé 15 000 membres du personnel médical, des équipes mobiles et plus de 150 000 parents. Le rôle de ceux-ci est non-négligeable puisqu'ils sont les plus grands promoteurs de réhydratation orale. Aussi, selon une étude menée en 2005-2006 par l'EMMUS, 65% des mères utilisent le système de réhydratation orale.

Il est notable que le revenu annuel par habitant entre 1970-2003 n'ait pas changé, mais que la mortalité infantile ait chuté entre les mêmes années.

Ils ont été amenés à traiter les premiers cas de SIDA –alors même que le terme n'existait pas. Ce qui est très important, c'est le fait que le Ministère de la Santé leur a d'abord envoyé un représentant et ils ont travaillé de concert tout au long du processus. Dès le départ, il travaillait à l'Université de Cornell, entre 1982-1990.

Ils en sont venus à la constatation que les adultes qui avaient la diarrhée chronique étaient en fait les premiers sidatiques. Ils avons alors créé le Groupe haïtien d'études du sarcome de kaposi et des infections opportunistes (GHKIO). La mission de ce groupe est faire de la recherche, former et prodiguer des soins.

Leur point de départ : définir la maladie et ses modes de transmission, entre 1991-2002. Ils se sont aussi attaqués au problème que pose le contrôle de l'épidémie du SIDA entre 2003 et

aujourd'hui. Dans ce cadre, ils ont développé le *comprehensive care model*. Ils sont présentement en « mode solutions ».

La période la plus difficile pour Haïti est de 2004 à 2012, avec le tremblement de terre, des élections successives, ainsi que nombre de troubles politiques et humains dans tous les genres. Cette situation précaire compliqua évidemment leur travail.

La première description du SIDA et de ses manifestations clinique par des acteurs du milieu en développement fut effectuée. Ils constatèrent que 88% des premiers patients étaient des hommes.

En 1983, 42 à 49% des femmes atteintes de SIDA avaient reçu du sang de banques commerciales. Ils ont conclu qu'un germe qui se transmettait par le sang était responsable de la transmission de la maladie. Pour éviter toute contamination par transfusion de sang contaminé, le gouvernement mit la Croix Rouge responsable des banques de sang; des tests de qualité du sang étaient désormais effectués.

Ils ont conclu que les « 4H » (homosexuels, héroïnomanes, hémophiles et Haïtiens) ne sont pas responsables de la transmission du virus.

Comme une personne atteinte du virus du SIDA est de 10 à 20% est plus à risque de contracter la tuberculose, ils ont pris de nouvelles mesures pour ne pas répandre la tuberculose dans les hôpitaux luttant contre le SIDA.

Il avait été déterminé que le processus de traitement du SIDA devait procéder 3 à 5 ans après le dépistage (plus tôt dans le pays plus riche, plus tard dans les pays plus pauvres, mais uniformisé par la suite). De plus, il a été déterminé que le taux de patients survivants atteignait 90% en un an et que lorsque le traitement était initié tôt, on obtenait 4 fois moins de morts et 2 fois moins de cas de tuberculose.

La formation de GHESKIO en santé :

Le GHESKIO a formé plus de 12 000 membres du personnel médical et a également fourni d'autres formations tel le cours d'infirmière praticienne ainsi que la maîtrise en santé publique.

Résultat : baisse de la séroprévalence (SIDA) en Haïti, entre 1993 et 2006. Aussi, le taux d'infection est passé à plus de 6% à un peu plus de 2% au cours de la même période. On observe aussi une baisse comparable du taux de transmission de la syphilis. L'objectif actuel est d'éliminer la syphilis congénitale.

Lors du tremblement de terre, le GHESKIO a perdu quatre membres du personnel du laboratoire à Cornell; 70 membres du personnel ont perdu un ou plusieurs membres de leur famille.

GHESKIO a mis sur pied un camp de réfugiés, un hôpital de terrain et une clinique. Les sidatiques étaient toujours là, il fallait continuer de les traiter dans des situations très difficiles. De plus, il y avait sur ce camp 7 145 réfugiés, dont 75% étaient des femmes et des enfants – logés sur un terrain de foot non approprié. Comme la peur de subir de nouvelles secousses planait, tout était

installé à l'extérieur. La plus grande opportunité pour eux a été de pouvoir s'occuper de toutes ces personnes. Les réfugiés vivaient dans ce qu'on appelait *tent city*; c'est là qu'est né un projet de santé globale pour s'occuper de la santé physique et mentale des gens et aussi pour les aider à recouvrir leur droit à pouvoir travailler, avoir de quoi manger, bref tout ce qu'un individu normal est en droit d'avoir. Un de nos grands succès fut que personne n'est mort malade et qu'ils ont pratiquement pu éliminer les cas de viols. Ils ont créé des écoles (primaires et vocationnelles) ainsi que des opportunités d'emplois.

La plupart des universités américaines ont un département de santé durable. Il faut non seulement, selon elles, favoriser la santé mentale et physique, mais il faut aussi un travail, un train de vie. Il existe en conséquence, à l'intérieur des murs de cette clinique, des procédures d'évaluation journalière des patients, différentes opportunités d'emploi, et des programmes de sensibilisation à la violence conjugale.

Le département de l'Ouest a été le plus affecté par le séisme. En temps normal, ils reçoivent à cet endroit près de 50% de tous les patients atteints de la maladie de la tuberculose. Alors que tous les hôpitaux traitant la tuberculose ont été écrasés, les réfugiés ont été placés sous des tentes; or, on ne pourrait trouver un meilleur moyen de répandre la tuberculose. Il fallait s'occuper rapidement de cette situation. Ils ont alors fait des tests de dépistage pour tout le monde. 40 000 patients ont, à l'heure actuelle, effectué ces tests de dépistage.

Un certain nombre de patients souffrent aussi de tuberculose multirésistante, pour laquelle on observe une récurrence chez 3% des patients n'ayant jamais reçu de traitement. Cette forme de tuberculose nécessite un traitement de deux ans au coût de 24 000 \$US par année, ce qui dépasse le coût du traitement contre le SIDA. Ils ont déplacé ces personnes dans des tentes individuelles. Restait un problème urgent, soit le fait que les tentes ne résisteraient pas à d'éventuels cyclones.

Les choses allaient relativement bien avant l'apparition du choléra. On observa plus de 744 000 cas et 7 150 décès d'octobre 2010 à mai 2012 ; il s'agit de la plus grande épidémie depuis un siècle. En Haïti, c'était la panique totale et avec raison. Des membres de son propre staff portaient des masques, les gens arrêtaient de se serrer la main, certains même affirmaient préférer avoir SIDA, car il y a moins de risque de mourir. Ils ont alors mis sur pied un modèle de soins préventifs, deux centres de traitement du choléra et de 11 points de réhydratation orale. De plus, ils ont formé du personnel à l'échelle nationale et se sont entendus avec les commerçants qui vendaient l'eau pour qu'ils procèdent à l'ajout de chlore dans leurs bouteilles. Nous avons finalement assisté à l'implantation subséquente de 30 villes-tentes. Tristement, le choléra n'est plus aujourd'hui une épidémie en Haïti, mais une maladie chronique.

Tout cela s'est produit durant une période de turbulence totale : les élections de 2010 avaient engendré une situation politique trouble. Cette situation rendait les choses encore plus difficiles à gérer. Il y avait des barricades partout, ce qui rendait les déplacements extrêmement difficiles.

Il existe là-bas un véritable problème de drainage et s'ensuit la nécessité d'assainir le secteur Bois-de-Chênes. En effet, l'eau déborde et s'infiltré dans les citernes qu'ils tentaient d'assainir

ce qui favorisait la transmission du choléra. Comment dire aux gens de se laver les mains alors qu'ils n'ont pas assez d'eau pour boire?

Bilan après 3 décennies : le GHESKIO a développé des modèles qui ont permis de diminuer le taux de mortalité infantile et le taux de propagation du SIDA. Ils ont mis au point des traitements antirétroviraux, des programmes de traitement national; ils ont formé du personnel pour prendre la relève. Ils ont, de plus, procédé à la publication de près de 150 articles sur différents sujets.

Ils ont traversé les pires périodes. Aujourd'hui, le nouveau défi est de contrer la propagation du syndrome du papillome humain. Ils sont en train de reconstruire un hôpital, un centre de nutrition familiale et l'école Prince-Albert.

Remerciements formels à l'endroit de tout le staff du GHESKIO, qui a été héroïque. Même ceux qui ont perdu des parents lors du séisme étaient au poste le lendemain pour prodiguer des soins. Reconnaissance de l'engagement et du courage des membres de l'organisation. Un merci tout particulier à Martine Deschamps, qui a été et est son «bras droit et son bras gauche».

Présentation M. François Audet, Directeur exécutif de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire (OCCAH).

« Entre l'aide et la substitution : quel rôle pour les ONG humanitaires en Haïti? »

Toute analyse ou évaluation de cette question, celle du rôle des ONG humanitaires en Haïti, doit être faite avec une certaine prudence. Il propose en quelque sorte de se faire l'avocat du diable sur le rôle des ONG en Haïti, une question fortement polarisée. Il s'agit d'un débat à la fois théorique et pratique sur une question importante.

Certains responsabilisent les ONG et d'autres, l'État pour la crise actuelle en Haïti; on retrouve des partisans de l'une ou l'autre des hypothèses. On voit apparaître un discours très critique : d'une part, on affirme qu'il y a surabondance des ONG, qu'il y a un manque d'organisation et qu'il y a duplication. Certains adoptent même un discours sur l'idée que les ONG sont responsables de l'échec de la reconstruction d'Haïti en raison d'une absence de leadership, d'un manque de transparence, etc. L'autre discours présente l'État haïtien comme étant entièrement responsable de son malheur. Mais qu'en est-il? Y a-t-il surabondance des ONG il n'y a pas d'État ou l'État est-il absent, car il y a surabondance d'ONG? Dans tous les cas, il faut éviter le piège de réduire le large spectre organisationnel des ONG à un groupe homogène et monolithique. En effet, bien qu'il y ait présence d'organisations privées indépendantes, les intérêts sont trop diversifiés pour tous les critiquer sur les mêmes bases.

Les frontières poreuses haïtiennes ont permis à des sectes, des organisations religieuses et des néophytes de l'humanitaire d'entrer sur le territoire. Cela a fait perdre aux Haïtiens un temps précieux puisque l'impact le plus important de la présence d'organisations non professionnelles est de diluer celui des organisations professionnelles. Ces dernières possèdent un sens aigu du

professionnalisme et de l'autocritique, deux qualités qui seront nécessaires dans un avenir proche pour soutenir la reconstruction socioéconomique d'Haïti.

On se retrouve avec des indicateurs mitigés de l'action de l'humanitaire en Haïti. Les effets sont pourtant réels: migration de la main-d'œuvre qualifiée vers les ONG et fragilité de l'État d'Haïti. Il est nécessaire de reconnaître la responsabilité des deux parties, des ONG et de l'État. Il doit y avoir un resserrement qui doit venir des ONG elles-mêmes en plus d'une identification formelle des ONG délinquantes, c'est-à-dire celles qui ne se conforment pas aux lois. Et cette responsabilité revient au gouvernement haïtien. Il faut que le gouvernement soit garant de la perméabilité des frontières.

Les ONG et les organisations internationales sont toutes alliées à des pays et des politiques étrangères. Il s'agit en somme de faire respecter la loi et de s'assurer de faire le transfert des compétences des ONG vers l'État haïtien.

Il y a une responsabilité de la part des ONG quant à la révision de leur paradigme d'aide dans le cadre de leurs missions en Haïti et il faut finalement assurer un réinvestissement local.

Présentation de Gabriel Thimothé, directeur général du Ministère de la Santé Publique et de la Population en Haïti.

« Impact de l'action des ONG sur le système de santé en Haïti »

L'émergence et le développement des ONG en Haïti remontent à 1970. Ces causes sont nombreuses. Parmi elles figurent l'incapacité de l'État haïtien et des classes dominantes à se sortir de la crise économique et sociale et leur désistement face au désordre social en Haïti. À cela s'ajoute une volonté affichée du gouvernement haïtien d'utiliser les ONG dans l'objectif de réaliser une partie de leurs programmes.

En 1986, à la suite du départ du 41^e président de la République d'Haïti, Jean-Claude Duvalier, il y a eu un afflux important d'ONG gérant une partie des soins à apporter à la population haïtienne.

En 1991, alors que quitte le 39^e président Jean-Bertrand Aristide, on assiste à une arrivée exponentielle des ONG.

En 2005, lors de la Grande rencontre internationale à Paris, plusieurs pays adoptent la résolution connue sous le nom de « Déclaration de Paris ». La mise en application de ses principes devait contribuer au renforcement de l'efficacité de l'aide publique au développement. Il s'agissait pour les ONG d'aligner leurs programmes sur les visions en vigueur dans les pays où ils desservent leurs services. On procède alors à l'élaboration d'une charte de partenariat qui définit les mécanismes d'alignement de l'aide.

Avant janvier 2012, 195 ONG étaient légalement reconnues par le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) dans le secteur de la santé.

Après janvier 2012, environ 400 ONG sont entrées en Haïti pour apporter leur appui à la population haïtienne.

160 ont été enregistrées sur le site du Ministère de la Santé, dont 30 sont reconnues légalement.

Mais, en 1997, le Ministère avait annoncé l'inscription obligatoire pour obtenir le droit de travailler dans le pays et avait procédé à la définition des critères de fonctionnement en tenant compte des Ministères sectoriels (3) dont relèvent les ONG.

En raison de l'afflux des ONG, il est clair qu'il y a eu certaines dérives dans le secteur de la santé, mais il est à reconnaître que l'effort solidaire a permis de sauver des vies. Cet afflux a différentes portées. En février 2010, on assiste à la création de la cellule de Coordination.

Le système d'enregistrement électronique est organisé de façon horizontale et comporte trois paliers. À l'issue du processus d'enregistrement, le système procède à la livraison d'une lettre d'entente valide pour une période de 3 mois à un an. Il s'agit essentiellement d'une mesure administrative. Le dossier est analysé par la cellule technique. Si la réponse est négative, l'ONG n'obtient pas de lettre d'entente. Le nombre d'enregistrements a augmenté depuis le lancement du système en juin 2010. L'enregistrement et l'approbation en ligne ont facilité le démarrage rapide des activités humanitaires. Actuellement, 160 ONG sont enregistrées sur le site dans le secteur de la santé.

Les points faibles de l'organisation actuelle de l'action des ONG. Les priorités des ONG ne sont pas toujours alignées sur celles du MSPP. Peu d'informations sont partagées entre les ONG et le ministère. Les coûts des soins curatifs sont élevés par rapport au niveau des revenus de la population rurale. Il y a une dépendance de la population locale envers les services des ONG. Certaines normes internationales ne sont pas respectées et il y a une duplication des activités dans une même aire de desserte. Les rapports de suivi et d'évaluation des interventions ne sont pas bien connus puisque la priorité est accordée à la transmission des informations aux bailleurs de fonds et non aux ministères haïtiens. Les informations financières sont souvent indisponibles durant la période d'action. Enfin, il y a également des changements de priorités en cours de processus (non-respect possible des ententes avec le ministère).

Les points forts de l'organisation actuelle de l'action des ONG. Le financement des activités de terrain et la synergie des actions. Elles favorisent l'extension de la couverture sanitaire pour la population, participent à des travaux de réhabilitation d'infrastructures sanitaires et déploient des interventions opportunes en cas d'épidémie (choléra et malaria). Elles permettent la formation d'agents en matière de santé, ce qui crée de l'emploi. Le travail de terrain est efficace lorsqu'il y a une collaboration concertée entre l'État et les ONG. Elles offrent également une assistance technique; elles sont parfois les bras techniques du Ministère dans le cas pour résoudre des problèmes ciblés.

En conclusion, il est impératif de mieux coordonner l'action des ONG sur le terrain. La nouvelle administration a anticipé ces défis et l'application de la Charte des partenariats s'impose, d'autant plus qu'elle est déjà disponible.

Présentation de Katleen Felix, Directrice de projets et responsable des relations avec la diaspora pour Fonkoze, la plus grande entreprise de microfinance d'Haïti

« PME et entreprises sociales en Haïti –quel rôle de la microfinance et des ONG en régions rurales? »

Un des principes de base de Fonkoze : les femmes sont le pilier de l'économie haïtienne. Il est aussi important de souligner que l'on ne peut pas se contenter de faire un prêt, il faut accompagner ceux qui font ces prêts. Tous les Haïtiens doivent avoir une chance de participer à l'économie du pays.

Ils ont 900 employés et beaucoup d'épargnants, dans les 46 départements, qui œuvrent dans toutes les branches de Fonkoze.

Ils rencontrent des groupes de femmes pour les éduquer sur le sujet de la microfinance. La microfinance, c'est aussi la microépargne, les microassurances, le microcapital, le support au développement, etc.

Pour sortir de la pauvreté, il faut passer à travers ces étapes.

1. Établissement de la confiance, formation d'entreprise, transfert d'actifs de base, services de santé. 2. Éducation, accompagnement étroit et groupes de solidarité. 3. Prêt solidaire et éducation. 4. Prêts individuels, aide à l'insertion dans le secteur formel.

Leur engagement ne se limite pas à la microfinance, mais passe par la sécurité alimentaire, l'éducation, la capacité de lire et écrire et le logement.

Présentation de Paul Latortue, Doyen de la Faculté d'administration d'entreprises au centre principal de l'Université de Puerto Rico à Rio Piedras.

« Espaces opportuns d'action pour les ONG haïtiennes et la diaspora »

Le rêve du retour au pays natal au sein des groupes vivant hors du pays d'origine est omniprésent et a fait fléchir le cours de l'histoire. Le pays a déjà atteint le seuil de la non-viabilité, et il cherche en conséquence à identifier les actions souhaitables en provenance de la diaspora.

L'aide internationale s'est traditionnellement sentie obligée de passer par les ONG d'origine internationale. Il existe toujours un espace pour le volontariat dans une société, même lorsqu'elle est bien organisée. Mais cet espace est d'autant plus grand dans un espace moins bien organisé. Dans le cas d'Haïti, cet espace était tellement grand qu'il a permis un trop grand nombre d'interventions étrangères. Mais si les ONG sont ici situées entre le bien et le mal, on ne doit en aucun cas jeter le discrédit sur toutes les ONG.

L'ONG est d'abord un organisme lié à la notion du volontariat, au troisième secteur (qui n'appartient ni à l'État (un donneur d'ordre), ni à une entreprise privée (dont la raison d'être est trouvée dans le secteur privé). Le profit dans l'entreprise privée représente la récompense de l'effort investi en situation de risque. L'ONG est aussi une entreprise, mais son capital provient de dons; l'ONG est une propriété sociale, elle est la propriété de la société dans laquelle elle choisit d'œuvrer. Elle est d'origine communautaire, elle est basée sur le volontariat et exerce une vocation non lucrative. Les employés doivent aussi être rémunérés (et les cadres peuvent l'être aussi). Les décisions des ONG doivent être prises par des membres des communautés dans lesquelles elles œuvrent.

Où se trouvent les espaces opportuns pour les ONG haïtiennes et la diaspora? Dans les pays pauvres, les maladies infectieuses tuent nos enfants. Le SIDA est venu empirer le sort des sociétés en Haïti.

Les populations ont souvent une idée assez fiable de la manière dont ils pourraient relancer leur sort, mais, faute de financement, elles ne peuvent y arriver. *Fonkoze* a permis à plusieurs familles de réduire ces problèmes de pauvreté. Basé sur ce qu'il a pu vivre dans un passé, il ose maintenant présenter quelques exemples qui illustrent la manière dont les ONG pourraient avoir un certain succès. Probablement, sans la présence des ONG, la décentralisation ne pourrait ne pas faire progresser les choses aussi vite que souhaité.

Il existe en Haïti au moins 2 000 km de canaux desservant des terres (dont la création remonte parfois jusqu'à la colonisation française). Ces canaux ne sauraient remplir leur fonction désormais. Le pays pourrait facilement absorber des petites ONG opérant dans l'objectif de remettre ses canaux sur pied.

Second exemple : commercialisation du café *Ocean Blue*. Il contient moins d'impureté, les grains étant mieux traités à l'usine. Cette gestion et les résultats ne sont pas automatiques, mais une volonté de ne pas tricher et de percer dans les marchés pourrait avoir pour résultat une relance de l'économie haïtienne (la Colombie et la Jamaïque l'ont d'ailleurs déjà fait).

Exemples urbains : il faut assurer la gestion des déchets solides et favoriser les coopératives de crédit et d'épargne parce que Haïti est un pays sous-bancarisé. Les villages sont mal desservis, il faut plus d'installations de laboratoires de chimie dans les écoles ainsi que davantage de diffusion de l'information quant aux bourses pour les étudiants méritants en Haïti.

Quelques mots à propos des conditions du succès. Il faut un certain financement ainsi qu'une acceptation communautaire autour des objectifs à atteindre pour favoriser la crédibilité de l'opération.

Les ONG ne peuvent pas tout faire : la planification des affaires du pays est une prérogative de l'État. L'ONG ne doit jamais essayer de se substituer à l'État, elle complète ce que les ONG peuvent faire. Remplir un espace ne s'est jamais avéré facile, n'importe où dans le monde. Même les acteurs légitimes peuvent être jaloux des acteurs qui obtiennent du succès.

En conclusion, la réussite possible des ONG haïtiennes est la clef du succès de la décentralisation du pouvoir en Haïti. Même quand le terrain est miné, le succès est possible. Il importe de subvenir aux besoins communautaires sentis et le peuple haïtien a déjà conquis cet espace de volonté.

Présentation de Frédéric Boisrond, Sociologue et chargé de cours à l'Université McGill.

« Au nom du pain, du fric et de la tragédie »

Après le tremblement de terre, on a entendu des populations demander « un plan Marshall » pour Haïti. Mais l'aide internationale n'a rien à voir avec les gens qui ont faim et ont soif. Regardez, par exemple, le programme de *Trade Capacity Building*. Ce que les États-Unis veulent, c'est faire en sorte que les pays redeviennent des partenaires économiques. L'Indonésie est un partenaire intéressant pour les pays développés. Haïti a été incapable de réunir les conditions pour rétablir sa possibilité de faire du commerce. L'absence de projets de société en Haïti (et nombre d'autres choses) ne peut permettre de reconstruire sa capacité à faire du commerce. Les Haïtiens ne disposent en moyenne que de 1 000 \$ par année pour vivre. Ce pays n'est pas à la veille de représenter un marché intéressant, un partenaire commercial pour les pays développés. Au mieux, les pays développés ont intérêt à entretenir une main-d'œuvre bon marché en Haïti.

L'ACDI cherche à promouvoir, dans les pays qu'elle aide, les intérêts canadiens. En 2009, l'Indonésie était devenue un pays prioritaire à aider. L'ACDI en a fait une priorité puisque le gouvernement indonésien avait adopté une politique de relance économique. Le Canada croyait qu'il pourrait exporter du blé, des pommes de terre, des produits chimiques en Indonésie, et c'est pourquoi il a choisi de l' « aider ».

Pourquoi l'aide n'arrive-t-elle pas en Haïti? La Croix rouge favorise la passation de contrats qui ont des retombées économiques directes dans l'économie québécoise. Le projet de construction d'habitations pour les familles haïtiennes, financé par les Québécois, aura servi à relancer l'économie de Montmagny, mais n'aura eu aucune retombée positive en Haïti puisque la durée de vie des maisons n'est que de 5 ans. L'ACDI exige que les programmes qu'elle finance aient une composante canadienne. Pour elle, le recours aux produits locaux (ceux d'Haïti) est une solution de dernier recours. Dans le cas des maisons Laprise envoyées à Haïti, on peut constater l'absence de leadership de l'État haïtien. En principe, si l'État haïtien avait collaboré, il n'y aurait pas eu de retard de livraison; si l'État était structuré, les travailleurs haïtiens seraient venus à Montmagny pour se voir offrir une formation sur l'entretien des maisons.

L'ACDI ne fait pas exception. L'aide internationale est un levier de l'économie interne. 80% de l'aide ne quitte jamais le pays. L'aide internationale sert à créer un climat favorable pour la réouverture des marchés à l'interne.

Il faut des organisations qui voient au développement humain à l'interne, en Haïti. Les ONG ont remplacé l'État, les interventions non encadrées ont détruit l'État et l'ont rendu incapable de

gérer les ressources naturelles et humaines qui circulent sur son territoire. Haïti est devenue une société de laisser-faire, de sauve-qui-peut. Ce n'est pas aux ONG de relancer l'économie haïtienne. Les ONG sont des agents de bonne conscience. La majorité des ONG ont une vocation religieuse, ces agents s'entrevoient comme de nouveaux missionnaires. Une ONG est la forme la moins controversée et la moins coûteuse de l'impérialisme des pays donateurs.

Pour sortir Haïti de la pauvreté, Haïti doit sortir de son rang de pays à développement humain faible. L'absence de démocratie est la cause la plus importante des famines, selon un prix Nobel. Mais il croit que c'est plutôt à l'État de droit que revient le développement humain dans les pays. C'est à l'État que revient la responsabilité de répondre aux besoins de la population. L'État doit voir à l'amélioration des possibilités des individus qui vivent sous sa juridiction. Il doit aussi voir à produire de la richesse et d'en faire profiter ces citoyens.

Six États arabes figuraient, en 2010, au top 10 de l'indice du développement humain, dont la Tunisie et la Libye. Le changement de régime en Tunisie est la cause du retour à la capacité à l'indignation des Tunisiens. Il faut que les Haïtiens retrouvent la capacité de s'indigner et s'ensuivra un changement de régime, pas l'inverse. Les ONG sont devenues des agents de contrôle de masse qui réduisent le risque d'explosion sociale et annihilent la capacité d'indignation des Haïtiens, qui retarde le changement de régime en Haïti.

Présentation de Stéphane Pallage, professeur au département des Sciences économiques et Vice-doyen à la recherche de l'ESG UQAM.

« Développement endogène et limites de l'aide internationale en Haïti »

Il est d'accord avec certaines des conclusions avancées par son collègue, M. Boisrond, mais pas avec toutes. L'aide est inefficace, il en convient, et Haïti se développera à partir d'Haïti. Mais il ne croit pas à la théorie du complot. Plusieurs essayent de changer les choses au niveau micro. Le meilleur bouc émissaire sommeille souvent en nous.

Il est maintenant urgent de dépasser l'urgence: Haïti vit dans l'urgence depuis 20 ans. L'urgence, on peut y être pendant 20 ans et on peut y être 20 ans encore. L'humanitaire panse des plaies, soulage des maux, mais ne soigne pas les causes profondes. Pour le faire, il faut les identifier. Il faut aller au-delà de l'urgence. Il faut passer à l'aide au développement, quoiqu'elle ne soit pas un gage de développement.

Dans la période post-Deuxième Guerre mondiale, le plan Marshall représentait 4% du PIB sur trois ans, dans le cas de la France. Haïti a reçu l'équivalent de quatre de ces plans Marshall, et non pas sur trois ans, mais pendant au moins deux décennies. Et le développement n'est pas au rendez-vous: il a même décru et les Haïtiens se sont appauvris. L'aide n'est pas un gage de développement.

D'autres pays se sont appauvris de manière drastique. Le niveau de vie a chuté de 80% au Congo, alors que l'aide au développement avait augmenté. Certains niveaux de vie ont stagné

comme c'est le cas pour le Burundi, le Cameroun, etc. Haïti s'est appauvri de 20% entre 1960 et 2007, avant même le séisme.

Parmi les facteurs pouvant expliquer ce phénomène, il y a le paradoxe du Samaritain : lorsqu'on promet d'aider quelqu'un, on modifie son comportement. On fait en sorte qu'il a davantage tendance à tomber dans le pétrin, la plupart du temps. C'est notamment le cas de son fils qui n'est devenu responsable que lorsqu'il lui a laissé prendre ses responsabilités.

Pour se qualifier en vue d'obtenir de l'aide, il faut prouver qu'on a des pauvres. Or, pour en « avoir », il existe un incitatif à ne pas pallier aux problèmes structureaux de son propre pays.

Autres effets pervers de l'aide en Haïti : la corruption à l'interne. L'aide internationale peut altérer la structure de production des biens et services à l'intérieur des frontières haïtiennes. À la suite du séisme, des paysans, médecins, etc. ont dû changer de sphère d'activité pour survivre. Ils se retrouvent ainsi en dehors du marché.

Aider est souvent la raison d'être des agences : le temporaire devient ainsi permanent.

Pour qu'une aide soit efficace, elle doit réunir certaines caractéristiques. Il faut qu'elle soit le plus direct possible, c'est-à-dire qu'elle s'effectue sans intermédiaires, elle doit être mobilisatrice des populations dans un projet de société, elle doit être coordonnée pour éviter les doublons et doit être limitée dans le temps de manière crédible.

Le développement est éminemment psychologique : il faut y croire, avoir un projet collectif mobilisateur, une confiance en sa réalisation, la mise en place d'institutions, une éducation publique et une sensibilisation et qu'une crédibilité soit accordée aux agents du développement. Le tout devrait déboucher sur une vraie révolution tranquille. L'aide n'est pas le meilleur moyen de parvenir à reconstruire Haïti, mais elle peut aider. Il est nécessaire de refuser la fatalité : ce qui semble avoir toujours été peut changer. Il faut investir collectivement dans l'éducation, aller de l'avant sans négliger la justice et rebâtir la confiance entre les individus ainsi qu'entre les individus et les institutions.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES.

1. Est-ce qu'il doit y avoir une hiérarchie entre les ONG? Que faire avec les initiatives de la société civile? Pourquoi un seul statut est-il délivré par le ministère?

Réponse de Mme Bernice Clément : On ne peut pas établir une hiérarchie, sur quelle base le ferait-on? On ne pourrait pas discriminer sur la base de la taille, de l'utilisation des fonds, etc. Cependant, la question aurait pu être : qu'elles sont les différentes catégories de la société civile? Cette question est intéressante, puisqu'il en existe plusieurs et qu'elles ont chacune leur spécialité.

2a. Où sont les ONG qui ont récolté de l'argent au Canada et au Québec? Pourquoi ne les trouve-t-on pas dans l'assistance?

Réponse de M. Jean-Philippe Tizi, directeur des Opérations en Haïti à la Croix-Rouge canadienne : La Croix-Rouge est présente aujourd'hui et l'a été tout au long de la journée. Il aurait fallu venir nous parler avant de faire un exposé magistral sur des projets de notre organisation. Notre organisation est présente aujourd'hui et sur le terrain. Elle travaille avec la Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge haïtienne. On a mené à bien le projet des maisons Laprise en deux ans, des délais raisonnables selon nous, étant donné les nombreuses contraintes. Il y avait 1,6 million de personnes qui vivaient dans des conditions indécentes en Haïti. On a voulu allier vitesse, efficacité, et qualité. Le choix technique des maisons n'a pas été l'unique choix de la Croix-Rouge canadienne. Le projet a été approuvé par la Croix-Rouge haïtienne et le gouvernement en place.

En ce qui a trait à la main d'œuvre, peu d'emplois ont été créés au Québec (50 employés, finalement), mais 3000 personnes ont été engagées en Haïti pendant 2 ans. On a également décidé d'octroyer des ressources à ces 3 000 travailleurs. On leur a offert des bourses pour qu'ils aillent chercher de plus nombreuses ressources. On a fait des enquêtes de satisfaction. On sait si les maisons sont occupées ou pas. Le taux d'occupation et de satisfaction est important.

2b. Est-il vrai que la Croix-Rouge canadienne a pour intention de construire un hôtel à Port-au-Prince, dont les profits seront versés au Rwanda?

Réponse de M. Jean-Philippe Tizi, directeur des Opérations en Haïti à la Croix-Rouge canadienne : Il fallait renforcer les capacités de la Croix-Rouge haïtienne, on s'est engagé à l'aider à reconstruire leurs installations. On a acheté un terrain très avantageux pour ce faire. On reconstruit le siège social de la Croix-Rouge haïtienne sur ce territoire et il est possible que l'espace supplémentaire serve à la construction d'un hôtel. Mais les modalités d'exécution ne sont pas déterminées à ce jour. Rien n'est décidé à ce chapitre actuellement.

Explication supplémentaire de Mme Nancy Roc, Fondatrice et PDG d'Incas Productions Inc. : Nous avons lancé l'invitation à ce colloque à plusieurs ONG canadiennes, mais la plupart d'entre elles n'ont pas daigné nous répondre. Certaines ont organisé, aujourd'hui, leur assemblée générale. Je ne voudrais pas tirer de conséquences de cet état de fait, mais certains m'ont expliqué que ces ONG croyaient qu'en l'absence de leur réponse, je laisserais tomber l'organisation de ce colloque. Eh bien, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'il y aura un deuxième colloque du genre, et je me demande si nous ne devrions pas le tenir en Haïti! Si les ONG refusent d'assister à cette deuxième édition, nous serons tenus d'en tirer nos propres conclusions.

Nous avons organisé ce colloque pour venir en aide à l'État haïtien.

3. L'organisme Fonkonze, a-t-elle une structure administrative américaine ou est-ce une activité cachée?

Réponse de Mme Katleen Félix, Directrice de projets et responsable des relations avec la diaspora pour Fonkoze, la plus grande entreprise de microfinance d'Haïti : L'organisme est composé à 99% d'Haïtiens. Certains, pour avoir l'aide des États-Unis, sont sortis du mouvement paysan pour aller aux États-Unis et y sont très visibles pour la collecte des fonds. On apprend à

gérer nos propres affaires sans *Fonkoze* USA. Explications sur la structure des solutions avancées par *Fonkoze* en Haïti.

4. « Il faut maintenir l'élite haïtienne divisée, » aurait dit l'ancien président américain Franklin Delano Roosevelt. Pourquoi écarter la théorie du complot?

Le colloque n'a pas le temps de se pencher sur cette question.

TABLE RONDE

« Face à face pour un nouveau paradigme du rôle des ONG en Haïti »

Avec la participation de :

1. M. Daniel Holly, professeur titulaire au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal
2. Mme Bernice Clément, Directrice de l'Unité sur la gestion des ONG au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe de la République d'Haïti
3. Télémarque (?)
4. M. Labrousse (?)
5. M. Christian Champigny, Directeur du financement institutionnel chez Handicap International à Montréal
6. M. Jean-Claude Jean, responsable du Bureau de Développement et Paix en Haïti.
7. Mme Loune Viaud, représentante de Zanmi Lasante (ZL), une ONG œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'accompagnement psychosocial.
8. M. Pascal Pecos Lundy, Secrétaire Exécutif du Cadre de Liaison Inter-ONG (CLIO).
9. Mme Katleen Félix, Directrice de projets et responsables des relations avec la diaspora pour Fonkozé, la plus grande entreprise de microfinance d'Haïti.
10. M. Jean-Philippe Tizi, Directeur, Opérations en Haïti, à la Croix-Rouge canadienne.
11. M. Samuel Pierre, Président de GRAHN-Monde.
12. M. Paul Latortue, Doyen de la Faculté d'administration d'entreprises au centre principal de l'Université de Puerto Rico à Rio Piedras.

Les premières réactions suite au colloque

M. Jean-Philippe Tizi : On aura entendu des commentaires d'analyse sur les causes du manque de développement en Haïti. Il s'agit de débats très polarisés. Soit, on explique, le manque de

développement par des enjeux de gouvernance, soit par l'inefficacité de l'aide. Une fois qu'on a dit ça, qu'est-ce qu'on fait? Vu la multitude d'acteurs locaux et internationaux qui travaillent à trouver des solutions, des mécanismes de coordination des ressources deviennent essentiels. On croit qu'il y a matière à régler l'action des ONG et des acteurs locaux et internationaux. Le président de la Croix-Rouge a rencontré le gouvernement haïtien pour encadrer l'aide internationale. On propose un cadre juridique pour proposer des pistes de solution.

Mme Katleen Félix : Les débats ont été pertinents aujourd'hui. Il y a effectivement un problème d'arrogance et de néocolonialisme. On a parfois l'impression qu'il y a un manque de connexion avec la réalité. Le colloque d'aujourd'hui est important pour cette raison. Le microcrédit est nécessaire dans cette mesure.

Pour ce qui est du microcrédit, il y a beaucoup à apprendre, on vous invite à venir sur le terrain pour apprendre. On fait parfois des reproches au microcrédit, mais souvent on évolue et on apprend beaucoup par là. On pourrait alors procéder à l'alignement des missions. Quelle est la mission du gouvernement haïtien, que veulent ces exécutants? On aimerait s'y aligner. Quand on parle du rôle des Haïtiens, c'est de donner de l'espace pour créer ce qui sera l'Haïti de demain. Rappelons une phrase de Thomas Edison: « Vision without execution is hallucination ».

M. Pascal Pecos Lundy : La plupart des interventions se sont focalisées sur l'humanitaire. Mais quant à l'aide au développement, il est clair qu'il y a nécessité que l'État ait le contrôle. L'État devrait jouer son rôle. On met toutes les ONG dans le même panier, organisations religieuses, aide à la reconstruction, etc. Que l'État veut-il? Il faudrait d'abord que l'État définisse ses priorités.

Mme Loune Viaud : L'État haïtien est le garant de la viabilité du pays. Si l'on veut améliorer les conditions de la population, on doit passer par l'État haïtien.

M. Jean-Claude Jean : Je représente une ONG canadienne, présente en Haïti depuis une trentaine d'années. *L'organisation Développement et Paix* intervient essentiellement à travers ses partenaires locaux. DP ne fait pas d'activités sur le terrain, mais apporte de l'aide aux ONG haïtiennes qui organisent leurs propres activités. On a semblé confondre ONG avec ONG internationales. Les ONG locales et la société civile sont dynamiques à travers les ONG, mais aussi au-delà d'elles. À cause de sa fragilité, l'État haïtien laisse les ONG occuper son terrain. De l'autre côté, les ONG haïtiennes sont aussi fragilisées. Comment les acteurs étatiques et ceux de la société civile peuvent-ils travailler en partenariat pour la reconstruction d'Haïti? Nous aimerions travailler en partenariat avec l'État haïtien pour trouver une réponse à cette question : comment faire pour bien agir quand la société civile est si fragilisée.

M. Christian Champigny : Il n'y a pas de réponse facile à des questions si complexes. On a insisté sur l'inclusion des personnes handicapées sur le premier brouillon d'une proposition. L'échange de connaissance est important. Il y a différents types d'organisation, on a un créneau très spécialisé, quant aux personnes les plus vulnérables et les désastres. On connaît les effets du séisme sur la vie des personnes qui n'étaient pas handicapées avant le séisme et qui sont devenues handicapées à la suite du séisme, mais pas de celles qui étaient handicapées avant le séisme. Nous avons des appuis de l'État haïtien pour la formation en orthoprothésie, par

exemple. Mais il faut généraliser ce genre d'appui, puisqu'on la sent chez nos collègues haïtiens. Ça prend la collaboration de tous ces agents, en partenariat, et non pas en situation de charité, qui a toujours un caractère un peu condescendant.

M. Labrousse : Je m'étonne toujours qu'il n'y ait qu'une mince collaboration entre les ONG et l'État haïtien. Il y a une carence chez nous, nous n'avons pas fait beaucoup pour encadrer les ONG. Il nous manque des stratégies, des fonds aussi. Nous avons 562 ONG qui sont restées après le séisme, et parmi elles 200 nous donnent des rapports. Elles sont d'accord pour travailler avec nous, et nous sommes désolés de ne pas avoir commencé avant. À l'intérieur de ce plan, j'espère que d'ici 2 mois, nous allons inviter toutes les ONG en Haïti pour leur dire que nous sommes prêts à travailler avec elles.

(3) : Il me fait plaisir de voir que tout le monde reconnaît qu'il y a un manque de coordination entre les ONG et l'État haïtien. Nous prenons cette question au sérieux. C'est dans cet esprit que je me demande si les ONG veulent avancer vers nous pour qu'on arrive à faire quelque chose ensemble.

Mme Bernice Clément : Je suis responsable de l'unité de coordination des ONG. Je remercie Mme Roc qui nous réunit aujourd'hui autour d'une même table. Je ne veux pas reprendre tout ce qui a été dit ce matin, mais un problème s'en dégage clairement. Il faut trouver une solution à ce problème. L'État doit jouer son rôle, mais les ONG peuvent anticiper le développement du pays. Qu'est-ce que l'État veut? On veut que Haïti soit un pays émergent en 2032. Nous souhaitons la participation des ONG à l'atteinte de cet objectif.

Je dirais que le tremblement de terre a servi de facteur aggravant, il y avait un certain laxisme avant que le séisme ne fasse rage. Il y a des efforts qui ont été entrepris depuis le tremblement de terre. Tout de suite après, il a fallu prendre des dispositions pour rencontrer les ministères concernés et nous avons mis sur pied un bureau commun dans lequel les ONG pouvaient se rencontrer. L'aide d'urgence avait été basée à la douane.

Il y a la déconcentration des bureaux, il y a maintenant une cellule pour faciliter le travail des ONG au niveau gouvernemental. Les directives gouvernementales ont été renforcées. Les ONG se sont plaintes que les mairies n'étaient pas prêtes à les recevoir. Nous avons travaillé pour faciliter ce processus. Il y a aussi des structures qui ont été prévues par rapport au décret. Nous avons mis en place des conseils départementaux, composés notamment des ONG. On souhaite à travers cela faciliter votre travail. Nous avons ce site qui a été créé après le tremblement de terre, nous sommes conscients qu'il y a toujours un manque au niveau de la communication. Je voulais souligner qu'il y a des actions que nous comptons entreprendre prochainement. Nous voulons aussi organiser le forum international des ONG, qui se tiendra prochainement sur notre territoire.

M. Daniel Holly : Jamais la question de l'État n'a été abordée. Cela ne revient-il pas à l'État de définir ces objectifs, au lieu de faire de l'État la remorque des ONG? Ne demandez pas à l'État ce qu'il peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour l'État.

M. Jean-Philippe Tizi : Qu'est-ce qui fonctionne avec ces ONG et sur quoi devrions-nous capitaliser? N'est-ce pas déjà le cas que l'État encadre avec succès certaines activités? Prenons par exemple le logement, notamment depuis le tremblement de terre. Il y a des exemples qui montrent que cela fonctionne quand l'État se fixe des objectifs et qu'il les promeut dans la société civile d'une manière coordonnée, focalisée et harmonieuse.

M. Jean-Claude Jean : Il ne faut pas oublier que nous ressortons d'une longue période de confrontations entre l'État et la société civile. La société civile s'est développée en opposition au système étatique. Nous avons appris que l'État, c'était le « mal ». Maintenant, l'État n'est plus ce qu'il était, cet instrument répressif. Par conséquent, l'État se retrouve face à la nécessité de travailler en partenariat avec les agents de la société civile. Il ne suffit pas de dire qu'on veut parler en partenariat, mais il faut le faire. Il faut instituer les espaces de rencontre. Il existe déjà des expériences très concrètes, comme ce programme de reconstruction financée par l'ACDI en concertation avec les autorités locales. Toutes ces autorités sont engagées dans la rencontre d'objectifs communs.

M. Labrousse : Il faut sauter sur l'occasion, mais on doit le faire comme il faut. On ne leur a rien dit, aux ONG. On ne les accompagne pas. On ne peut pas les blâmer. Il est grand temps de rallumer les étoiles.

M. Daniel Holly : En ce qui a trait au rapport État/ONG, nous sommes dans un genre de *no man's land*. Ne faut-il pas définir les objectifs de l'État? L'État devrait prendre l'initiative de développer des objectifs en matière de développement économique.

M. Samuel Pierre : Ce que Daniel dit, c'est le gros bon sens.

M. Jean-Philippe Tizi : Je dois partir, mais je tiens à remercier Mme Roc. Je crois que le deuxième colloque devrait avoir un titre un peu plus positif, comme « L'aide internationale : comment expliquer ses quelques succès? »

M. Pascal Pecos Lundy : Il faut capitaliser sur certains des succès dont on peut déjà jouir. Nous avons déplacé notre AG pour favoriser la participation des ONG et je crois que c'est important de le faire dans tous les cas. Qu'est-ce que l'État doit faire? Je n'ai pas de réponse à cette question, mais nous croyons que c'est important de d'abord faire appliquer leurs lois.

Mme Bernice Clément : Nous disons tous la même chose. Il y a une structure qui existe qui va permettre aux ONG de bien coordonner leurs actions en fonction des objectifs fixés par l'État. Le plan existe et il devrait permettre aux partenaires étatiques d'être plus proches des ONG.

Mme Katleen Félix : Comment faciliter la coordination entre les associations partisanes et les ONG?

Mme Bernice Clément : Le plan sera diffusé, les partenaires à but lucratif peuvent aussi intégrer ce plan. Il faut que chacun des acteurs trouve son point d'ancrage dans ce plan.

M. Christian Champigny : L'État a le rôle de baliser. On n'est peut-être pas considéré comme tel, mais on se définit comme une organisation de la société civile qui collabore avec d'autres

organisations de la société civile; et on a besoin de cette solidarité. Une bonne partie des ONG entre dans le travail de développement, le travail à long terme, et le renforcement de ces organisations est la clef de tous succès.

(3). On travaille d'arrache-pied pour mettre en marche ce grand plan structurant.

M. Daniel Holly : En conclusion, le problème, ce ne sont pas les ONG, c'est l'État ou l'absence d'État. Il y a un plan que nous devons nous approprier. On a fait référence à la Déclaration de Paris. Or, ce rapport de force a été organisé par l'OCDE, rapport de force autour des pays donateurs, pour faire en sorte que l'aide soit porteuse. On devrait tous lire cette déclaration. Si nous avons un plan en sortant d'ici, c'est parce que la France et les États-Unis veulent que les choses se passent comme elles se passent. Mais je n'ai rien contre ce plan. Merci d'avoir participé à cette journée.

CLÔTURE DU COLLOQUE

Mot de la fin, par Mme Bernice Clément, Directrice de l'Unité sur la gestion des ONG au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe de la République d'Haïti

Le face-à-face nous a permis de constater que la volonté de fonder ce partenariat est là, mais qu'il doit y avoir un plan pour le soutenir et l'encadrer. Il faut faire comprendre à nos partenaires que ce plan existe et que leurs actions doivent être réconciliées avec lui. Pourquoi ne pas capitaliser sur les points positifs pour bâtir? Il y a aussi des conseils départementaux qui existent pour favoriser l'action des ONG, pour leur permettre de donner des résultats que nous attendons tous. L'action concertée peut avoir un impact très grand.

Mot de la fin, par M. Daniel Supplice, Ministre des Haïtiens vivant à l'Étranger

Cette journée témoigne de la grande préoccupation qu'occasionne la présence du grand nombre d'ONG dans nos rangs. Aucun jour ne passe sans qu'il y ait réflexion sur l'efficacité, la légitimité et l'identité des ONG en Haïti. La première période d'intervention humanitaire en Haïti remonte à 1870. C'est à l'issue du tremblement de terre que la grande majorité des ONG se sont établies en Haïti. Cinq grands principes ont été définis dans le cadre de la Déclaration de Paris. Elle se prononce sur un modèle de partenariat. Cet accord a pour objectif de favoriser la transparence. Nous constatons la grande disparité de salaire entre les agents des ONG et ceux de l'État. On observe la fuite des cerveaux du public vers le privé. Il faut remédier à ces situations.

Mot de la fin, par M. Samuel Pierre, Président de GRAHN-Monde.

Au fond, on voulait parler du bien-être des Haïtiens. Nous cherchons l'intérêt des Haïtiens. La majorité des citoyens n'ont pas de scolarité. Nous avons en conséquence la responsabilité de veiller sur le bien-être de ces Haïtiens aujourd'hui. Qui est responsable du déficit de coordination? La question reste ouverte. Il y a une demande de mise en place pour contrôler l'action des ONG. Comment assurer la cohérence de ces mesures sectorielles? J'ai également

entendu parler de la pérennisation des actions des ONG. J'ai également entendu parler de changement des opportunités en fonction des nouvelles opportunités, comme de nouvelles sources de financement qui apparaissent. Ces propos prometteurs et encourageants. Ce qui ressort de tout cela c'est la question suivante : quel est le rôle de l'État? Selon le GRAHN-Monde, l'État est une entité qui doit assurer un certain nombre de services à sa population. Aujourd'hui, cet État est faible, et il s'affaire à servir une société tout aussi faible. Si nous voulons une société stable, il faut un État de droit fort, qui doit être accompagné d'une société civile forte et bien organisée.

Il y a une autre étape à franchir. Comment construire une nation capable de définir sa destinée, qui se respecte et qui a les moyens de prendre en charge les ONG? C'est notamment le rôle du GRAHN. Voilà les grands défis qui nous attendent en tant qu'élite. C'est ce qui motive les gens avec qui je travaille et moi-même. Il ne faut pas chercher le bouc émissaire, les responsables. Nous le sommes tous d'abord.